CREDIT SUISSE
Fait partie du Groupe UBS

Plan d'épargne en fonds

Pour une constitution systématique de votre fortune

Ce qu'il faut savoir sur le Plan d'épargne en fonds
Le Plan d'épargne en fonds du Credit Suisse peut vous aider à atteindre plus aisément votre objectif grâce à une épargne systématique et à une participation aux marchés financiers.

Le principe du Plan d'épargne en fonds est simple

- Vous fixez un montant à investir régulièrement dans un ou plusieurs fonds de placement de votre choix
- Grâce à ce versement régulier, vous obtenez une valeur d'acquisition moyenne du ou des fonds de placement choisis tout en limitant le risque d'investir au mauvais moment
- Il existe trois variantes distinctes de Plan d'épargne en fonds: fixe, flexible et solde. Vous pouvez ouvrir un Plan d'épargne en fonds fixe directement dans l'Online Banking.

Avantages du Plan d'épargne en fonds

- Constitution d'un capital de manière simple et systématique
- Valeur d'acquisition moyenne avantageuse à long terme, grâce à des versements réguliers et à une importante diversification
- Perspectives de rendement attrayantes à long terme
- Placement et vente de parts de fonds sans frais à tout moment

Le Plan d'épargne en fonds fixe: la solution constante
Vous transférez régulièrement un montant épargné fixe de 100 CHF min. de votre Compte privé sur votre Plan d'épargne en fonds, pour autant que le compte présente l'avoir correspondant à la date d'exécution. C'est vous qui déterminez la fréquence des versements.

Votre avantage: la constitution de la fortune est planifiée et automatique, en toute simplicité

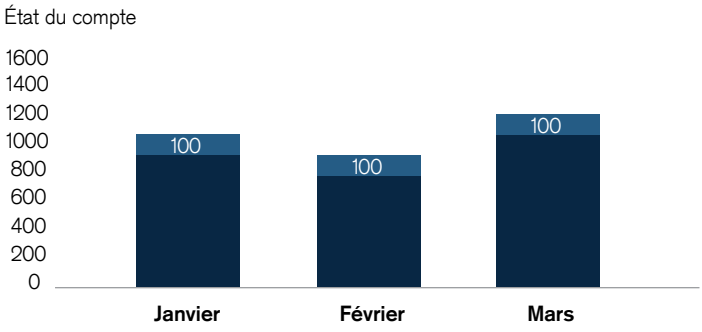

Le Plan d'épargne en fonds en bref

Versement initial	À partir de 100 CHF (ou 125 EUR/USD)
Montant d'épargne par période	À partir de 100 CHF (ou 125 EUR/USD)
Périodicité	Mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, semestrielle, annuelle
Droits de garde	▪ Droits de garde en fonction de la valeur du dépôt en CHF (contre-valeur en monnaie étrangère) – Droits de garde annuels pour des valeurs de dépôt allant jusqu'à 1 mio. CHF: 0,25% – Pour des valeurs de dépôt supérieures à 1 mio. CHF: veuillez prendre contact avec votre conseiller ▪ Pas de minimum par position/valeur
Placement et vente de parts de fonds	Possibles à tout moment, sans frais

Qu'est-ce qu'un fonds de placement?

Un Plan d'épargne en fonds permet d'investir dans des fonds de placement. Retrouvez plus d'informations sur les caractéristiques, les avantages et les risques des fonds de placement ci-dessous.

Caractéristiques

La fortune d'un fonds de placement rassemble les fonds de plusieurs investisseurs. Ces fonds sont investis dans diverses valeurs patrimoniales telles que des placements sur le marché monétaire, des obligations, des actions, des matières premières ou de l'immobilier.
La direction du fonds prend les décisions concrètes d'investissement conformément aux prescriptions (stratégie de placement).

Investissement dans les fonds de placement

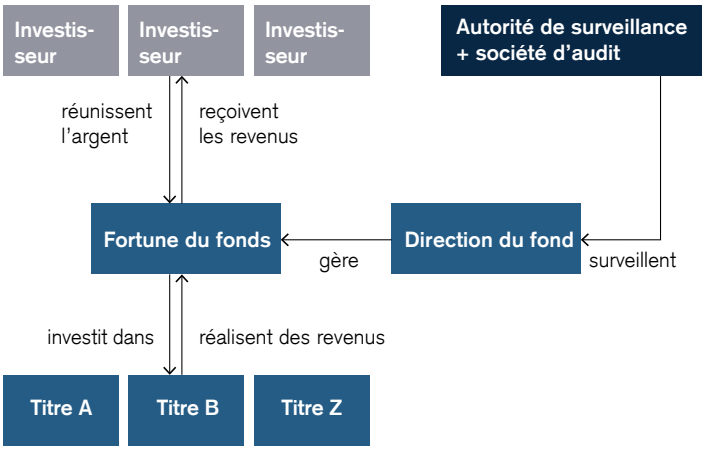

Avantages potentiels des fonds de placement

- Diversification
- Protection complète de l'investisseur (patrimoine séparé, réglementation)
- Gestion professionnelle du fonds
- Permet à des investisseurs privés d'investir sur des marchés qui, autrement, seraient difficiles d'accès
- Possibilité d'investir avec une mise de fonds minime
- Liquidité élevée

Risques possibles liés aux fonds de placement

Perte potentielle

Dans le cadre d'un placement dans un fonds de placement, l'investisseur peut subir une perte si la valeur du fonds baisse au-dessous du prix d'achat. Grâce à la répartition des risques entre de nombreux sous-jacents, la probabilité d'une perte totale est relativement faible.

Ces fonds sont investis dans diverses valeurs patrimoniales telles que des placements sur le marché monétaire, des obligations, des actions, des matières premières ou de l'immobilier.

La direction du fonds prend les décisions concrètes d'investissement conformément aux prescriptions (stratégie de placement).

Risque de marché

L'investisseur supporte le risque de baisse de la valeur du fonds de placement au cours de la durée de placement. Cette baisse peut être due à des fluctuations du prix de marché des sous-jacents (p. ex. actions, taux d'intérêt, monnaies ou matières premières).

Risque de liquidité

La liquidité d'un fonds de placement est déterminée par celle des sous-jacents. En cas d'illiquidité des sous-jacents, le rachat de parts de fonds peut être suspendu pour une période déterminée par le fonds. Dans certaines circonstances, le fonds peut aussi être liquidé.

Risque de change

L'investisseur peut être exposé à un risque de change lorsque (i) les sous-jacents sont négociés dans une autre monnaie que le fonds de placement ou lorsque (ii) le fonds est coté dans une autre monnaie que la monnaie de référence de l'investisseur. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans le document intitulé «Risques de change» publié par Credit Suisse AG.

Risque d'erreur de suivi

Les rendements d'un fonds de placement peuvent être inférieurs à ceux de l'indice sous-jacent ou de l'indice de référence en raison des frais de gestion occasionnés par le fonds de placement.

Autres risques

L'investisseur peut également être exposé à d'autres types de risques. Par exemple, les fonds de placement peuvent investir dans des placements émanant de pays émergents, ainsi que dans des matières premières et dans l'immobilier. Vous trouverez davantage d'informations sur les risques qui y sont associés dans la documentation spécialisée établie par Credit Suisse AG.

Contactez-nous

Nous nous tenons à votre disposition pour un entretien personnalisé.
Appelez-nous au 0848 880 842*
Informations complémentaires sur notre site:
credit-suisse.com/fonds

* Nous attirons votre attention sur le fait que les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA,
fait partie du Groupe UBS
Case postale
CH-8070 Zurich
credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse AG et/ou ses filiales (ci-après «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite.
Copyright © 2024 CREDIT SUISSE. Tous droits réservés.

OXAD 3 3742 01.2024